



Communiqué

20.07.2015

Réunion informelle des ministres de l'Emploi et de l'Égalité des chances à Luxembourg

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit et la ministre de l'Égalité des chances, Lydia Mutsch ont présidé la réunion informelle des ministres de l'Emploi et de l'Égalité des chances le 17 juillet 2015 à Luxembourg.

La session présidée par la ministre Lydia Mutsch était intitulée «Les changements sur le marché du travail: un défi pour les femmes et pour les hommes» et elle a combiné trois priorités majeures de la Présidence luxembourgeoise en matière d'égalité entre femmes et hommes, à savoir:

- l'augmentation du taux d'emploi féminin,
- la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision économique et politique
- et la promotion du principe du «Gender Mainstreaming» dans les différents domaines politiques de l'Union européenne.

«Il est nécessaire que nous adapterons une approche pluridisciplinaire conformément au gender mainstreaming, pour atteindre les changements que nous désirons», a précisé Lydia Mutsch.

La réunion a permis des échanges intéressants et constructifs, enrichis notamment par les présentations d'experts internationaux qui ont esquissé les défis à relever en matière d'égalité des sexes en incluant la perspective des hommes.

La ministre a souligné qu'il importe de ne pas seulement considérer les femmes comme seuls sujets de nos politiques d'égalité, mais de mettre également un accent sur les inégalités touchant les hommes. En outre, la ministre a insisté que parallèlement, il faut favoriser des changements de mentalité dans les entreprises par rapport à leurs employés masculins qui souhaitent consacrer plus de temps à leur vie privée.

La ministre a conclu que *«la société doit évoluer en abandonnant les stéréotypes et s'ouvrir à de nouveaux modèles de vie».*

«Les investissements sociaux, notamment dans des services de garde d'enfants de qualité, sont essentiels pour garantir l'égalité entre hommes et femmes et une meilleure réconciliation entre vie professionnelle, privée et familiale.» a conclu le ministre Schmit.

Le ministre Schmit a salué l'annonce de la Commission d'élaborer une nouvelle proposition en remplacement du projet de directive sur le congé maternité qui a été retiré.

*Communiqué par: ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire /
ministère de l'Égalité des chances*